

A Monsieur Mons.^r G. Van Crombrughe Brasseur A Grammont Dép^t. Escaut

Amiens ce 29 avril 1806

Mon très-cher Père

je ne saurais vous exprimer la satisfaction avec la quelle j'ai reçu hier votre lettre. j'y vois que vous auriez désiré que je vous eusse fait connaître directement ma pensée sur ma vocation. Si je ne l'ai pas fait, ne croyez pas mon cher Père que ç'a été défaut de confiance en vous, non, je sais combien vous désirez nous procurer les moyens de servir le Seigneur dans l'état où il nous appelle, et par là nous assurer un bonheur éternel; mais, vous savez que jusqu'au moment de mon départ je n'ai témoigné aucun goût pour l'état ecclésiastique, de peur que ce changement subit à vos yeux, ne vous parût une inconséquence, et ne vous donnât des inquiétudes; j'ai pris la liberté de faire part à mon Oncle le vicaire, de mes dispositions, afin qu'il en jugeât et que s'il les approuvât, il vous en avertit lui même. Voilà mon très-cher Père pourquoi je ne vous ai pas écrit d'abord; depuis pour vous écrire à Pâques, je ne pouvais faire autrement que de vous exposer mes sentimens, mais il y avait déjà quelque tems que j'avais écrit à mon Oncle, j'attendais tous les jours votre réponse, et en attendant je voyais tous les jours de plus en plus que j'avais eu tort de ne pas vous écrire. Il est vrai que malgré toutes ces raisons, j'aurais dû vous présenter mes souhaits à l'occasion de la fête de Pâques, mais, comme vous le savez, lorsqu'une fois on est dans l'erreur, on se sait comment faire pour s'en tirer et pour réparer une première faute.

Vous me demandez, mon cher Père, si je persévère, dans le choix que j'ai fait avec la grace de Dieu, de l'état ecclésiastique. Oui, mon très-cher Père et il me semble que ma vocation s'affermir de jour en jour, vous pouvez être persuadé que je n'ai pas pris ce parti à la légère; j'ai beaucoup consulté et beaucoup prié, et je crois clairement que c'est le bon Dieu qui m'a inspiré ce dessein. Tous les jours je le bénis de m'avoir conduit dans une maison où il m'a été si facile de connaître ma vocation. Je ne me dissimule pas toutes les peines qui sont attachées au saint Ministère, dans un siècle comme le notre: et c'est précisément ce qui m'a donné un nouveau courage; quand on considère bien tout ce que notre seigneur Jesus Christ a voulu souffrir pour l'amour de nous, rien ne devrait nous paraître difficile, quand on le fait pour l'amour de lui. Ainsi, tout bien considéré, je ne doute aucunement que la divine bonté, ne me veuille dans ce saint état, et pour concourir aux volontés du Seigneur, il ne me manquait que votre consentement; maintenant que je l'ai obtenu j'espère que toutes les autres difficultés que présentent l'étude du latin, s'applaniront d'elles mêmes, avec la grace de Dieu. Mais le sujet pour lequel j'étudie cette langue ne saurait être acheté trop chèrement, et par conséquent je dois me réjouir de pouvoir faire quelque chose pour mon Rédempteur.

Ce n'est pas sans peine que je me vois privé de votre présence, mais si je suis pour quelque tems éloigné de vous, de corps, nous serons bien près dans le coeur de J.C. et dans peu de tems, j'espère que nous nous verrons inséparablement dans le Ciel.

Je finis en vous assurant que je ne manque pas de prier Dieu pour la conservation de Parens qui marquent dans toutes les occasions, l'amour qu'ils portent pour leur fils. je vous prie de présenter mes respects à ma très chère Mère je voudrais lui dire quelque chose, mais il faut que j'envoie ma lettre à la poste, il est déjà tard. embrassez aussi mon très-cher Père mes chers frères et soeurs.

Votre très affectionné fils

C.G. Van Crombrughe